

TABLE DES MATIÈRES

Compte-Rendu de la 3ème réunion du Conseil des parents de l'École à la Découverte	2
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE	2
2. REVUE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 NOVEMBRE	2
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	3
3. ENJEUX D'ACTUALITÉ	4
Point 4 : Présentation du Plan d'amélioration continu (PAC)	4
Point 5 : Plainte d'un Parent.....	5
Discussion 1 Non incluse dans l'ordre du jour	5
Point 6 : La surveillance des enfants pendant les récréations	6
Discussion 2 non incluse dans l'ordre du jour	6
Point 7 : L'aide aux devoirs.....	6
4. DIVERS	6
5. LEVÉE DE LA SÉANCE	6

Compte-Rendu de la 3ème réunion du Conseil des parents de l'École à la Découverte

Sujet/Projet : Rencontre des Parents

Date : Le 7 décembre 2018

Lieu : École à La Découverte

Horaire : 6:00 pm – 7:30 pm

Distribution : Membres du Conseil d'école et direction de ALD

Présence : Personnes

Membre du conseil :

Christiam V.

Catherine L.

Akram S.

Carine O.

Mamadou D.

Nadia A.

Mouhamadou D.

Adja B.

Habone A.

Parent d'élève : Johny. M

Personnel de l'école : Firmin G. (Directeur), Anta F. (Directrice Adjointe)

Excusés : Kiley F., Maryem M.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À environ 18:00 heure, le président et la secrétaire débutent la séance.

2. REVUE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 NOVEMBRE

Un membre souhaite que l'information suivante soit ajoutée au procès-verbal. M. Akram a précisé lors de la dernière réunion que la garderie était gérée par la Société des parents de l'école à la découverte.

M. Christiam ajoute que selon le FPFA, la garderie est gérée de façon distincte et n'a rien à voir avec l'école.

M. Mamadou indique que la garderie a été créé sous des conditions différentes dans l'École à la découverte et que ne s'agit pas d'une entité complètement différente.

M. Mamadou veut également confirmer que la réunion de la Société des parents aura lieu le salon 11 décembre. L'annonce faite lors de la dernière réunion a été modifiée et la réunion de la Société des parents n'aura pas lieu le 11 décembre. Elle sera présentée à une date ultérieure qui doit être annoncée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est présenté aux membres.

Mme Kiley et Mme Maryem étant absentes, le point sur les activités sportives et ludiques sera reporté à la semaine prochaine.

Le point 4, suivi sur l'aide aux devoirs sera présenté après le point sur la surveillance pendant la récréation. Le point 4 sera remplacé par une présentation par M. Guéladé sur le Plan d'amélioration continue.

#	Points	Durée	Responsable
1	Appel à la réunion.	1 min	Président
2	Revue du dernier procès-verbal (réunion de novembre)	5 min	Secrétaire
3	Vote et Validation du nouvel ordre du jour	2 min	Ouvert
4	Présentation du Plan d'amélioration Continue (PAC)	20 min	Mr. Guéladé
5	<u>Plainte d'un parent</u> - Explication de la situation - Solution	10 min	Johny, Parent Invité
6	<u>Surveillance pendant la récréation</u> - Qui s'occupe de la surveillance - Le besoin d'aide-élèves dans l'école	15 min	Carine
7	<u>Suivi du dernier procès-verbal</u> - L'aide aux devoirs	10 min	Christiam
	Divers : Ouvert	10 min	Ouvert
	Ajournement	4 min	Secrétaire

3. ENJEUX D'ACTUALITÉ

Point 4 : Présentation du Plan d'amélioration continu (PAC)

Monsieur Guéladé présente sur un Powerpoint le plan d'amélioration continue, qui concerne le rendement en littératie et numératie des élèves. Il s'est aperçu que les élèves de 6^e année ne retournaient pas dans le réseau francophone. L'objectif PAC est de fidéliser les enfants au réseau francophone

La littératie regroupe l'apprentissage du français, de l'anglais et des sciences. Elle englobe tout ce qui concerne la verbalisation. L'objectif du PAC est d'atteindre 85 % des élèves qui fonctionnent et qui sont capable de lire. Ils se sont aperçus que 72 % des élèves atteignaient le seuil acceptable et que 28 % n'atteignaient pas le niveau acceptable. L'objectif de l'école est que de la 1^{re} à la 6^e année 85 % des élèves passe le test du ministère en 6^e année. Il s'agit d'un test d'évaluation qui permet au système scolaire d'évaluer le niveau des élèves.

Mme Nadia souhaiterait connaître l'évaluation de l'école à la découverte par rapport aux autres écoles. M. Mamadou propose de consulter le classement de l'Institut Fraser et indique que l'École à la découverte est assez bien située. Le lien sera fourni dans rapport.

La stratégie du PAC est de mettre l'accent sur la collaboration entre les enseignants. Cette stratégie est utilisée par tous les enseignants de tous les niveaux. Il s'agit d'une façon commune d'intervenir avec les étudiants. L'approche collective utilisée par tous les enseignants fait que les enfants qui passent d'une classe à l'autre ne sont pas désorientés et sont familiarisés avec la façon de procéder.

Une réunion a lieu chaque semaine entre les enseignants afin de déterminer si les enfants ont de la difficulté et de préparer des groupes d'apprentissage de différents niveaux. La différenciation dans cette méthode d'apprentissage permet de répondre aux besoins de chacun des élèves selon leur niveau.

M. Johnny indique qu'il semble que ce soit trop pour une seule enseignante de gérer tous les niveaux.

Mme Anta explique que chaque élève est sorti de la classe et qu'il y a plusieurs enseignants qui gère les différents niveaux.

Monsieur Johnny s'inquiète à ce que les enfants qui ne sont pas dans la classe manque une partie du cours.

Mme Anta confirme que c'est pour que l'enfant puisse s'intégrer et approfondir ses connaissances. Cela fait partie d'une stratégie d'alphabétisation progressive. Pour que l'enfant soit intégré progressivement et que tout le contenu soit étudié, prenant en compte la réalité de chaque enfant.

M. Guéladé conclut que le document est disponible pour les parents qui souhaitent obtenir de l'information approfondit sur le sujet.

Point 5 : Plainte d'un parent

Le problème qui préoccupe M. Johnny et que des excréments de souris ont été trouvés par l'équipe de nettoyage dans la cuisine et dans les salles de classe. Il souhaiterait savoir ce que les parents peuvent faire et si des enfants sont tombés malades. Il désire obtenir de l'information sur les désinfectants utilisés et savoir s'ils sont dangereux pour la santé des enfants. Il ajoute qu'aucun apport d'air nouveau circule dans les classes et que les produits ne sont pas évacués.

M. Guéladé confirme que des traces d'excréments de souris ont été trouvées et que des actions ont été prises pour gérer la situation. Les exterminateurs ont été contactés. Des pièges ont été posés, mais aucune souris mortes n'ont été retrouvées. En ce qui concerne les enfants malades, il s'agit d'une période où les maladies sévissent. L'absentéisme est comparable aux années précédentes. Son constat est que la garderie et la maternelle on était nettoyés et que pratiquement tout a été changé. Il n'y a pas eu d'excréments trouvé dans la cuisine.

Monsieur Johnny s'inquiète et demande pourquoi aucune communication n'a été envoyée aux parents sur la situation. Il n'y a pas de circulation d'air dans les classes et il s'inquiète de l'incidence que les produits de nettoyage ont sur les enfants.

Mme Anta indique que le nettoyage a été fait pendant la journée pédagogique et qu'il n'y avait pas d'enfants dans l'école à part la garderie.

M. Akram ajoute que l'école est construite depuis 1956 et que le centre-ville est infesté de rongeurs. Il indique que c'est l'hiver et que c'est un phénomène naturel puisque les souris cherchent une habitation pour se protéger du froid. Il précise que l'ancien concierge nettoyait les pupitres et collectait la nourriture qui restait dans les pupitres. Une solution permanente doit être trouvée. Il propose que les pupitres soient nettoyés régulièrement et que l'on évite de laisser de la nourriture dans les salles de classes.

M. Johnny souhaiterait qu'une communication avec les parents soit mise en place lorsque ce genre d'intervention est nécessaire et demande à avoir de l'information sur les produits utilisés. Il souhaite une amélioration de la communication de l'école avec les parents sur le nettoyage chimique.

Mme Carine indique que les enfants ont été sortis de la garderie pour les traitements mais qu'elle n'était pas au courant du problème, ni que la garderie serait traitée.

M. Guéladé indique qu'il prend note et communiquera avec les parents si une situation similaire se présente. Il rendra le rapport de l'exterminateur disponible.

Discussion 1 Non incluse dans l'ordre du jour

M Johnny aborde le sujet de la nouvelle école.

Une demande a été faite sur le suivi par M. Guéladé avec les membres qui s'occupent de la construction de la nouvelle école. M. Guéladé n'ayant pas reçu le nom des membres, la secrétaire Mme Catherine les lui fera parvenir avant la nouvelle réunion. Les membres du Conseil des parents veulent leur faire parvenir leurs idées et maintenir la communication avec eux. Un suivi avec M. Lessard est également requis.

Point 6 : La surveillance des enfants pendant les récréations

Mme Carine s'interroge sur la surveillance des enfants dans le parc. Il n'y a qu'une seule enseignante pendant la récréation et elle fait de son mieux pour gérer tous ses enfants. Les personnes mal intentionnées étant dissuadés par la présence des surveillants, elle se demande pourquoi il n'y a pas d'aides élèves avec veste lumineuse qui surveillent les enfants. Les enseignants ont aussi besoins de se reposer et de manger.

M. Guéladé explique que l'année précédente, le nombre d'enfants avec des besoins spéciaux requérait 6 aide élèves. Pour l'année 2018/2019, il n'y a que 3 aide élèves. C'est un nombre restreint de personnes qui peuvent aider les enseignants. S'il n'y a pas d'enfants avec des besoins spéciaux, il n'y a pas d'aide élève. Ce sont les enseignants qui s'occupe de la surveillance pendant la récréation selon une rotation. En ce moment il y a 3 aides élèves le matin avec 2 enseignantes, 3 enseignantes à midi, et pour l'après-midi, 2 enseignants plus une aide élève.

Il faut faire part des incidents qui se passent pendant la récréation à la direction de l'école pour qu'elle puisse ajuster le niveau de surveillance. Des parents bénévoles, après révision des antécédents criminels, peuvent aider pendant récréation.

Mme Anta confirme que les aides élèves et les enseignants supervisent et qu'il n'y a pas d'enfants qui s'occupent de la supervision. De plus, la sensibilisation est faite auprès des élèves qui sont informés entre autres sur les risques de parler aux inconnus dans le parc et de ramasser des objets.

Discussion 2 non incluse dans l'ordre du jour

Le sujet de l'occultisme à l'intérieur de l'école est encore abordé. Mme Anta indique qu'elle fait

Point 7 : L'aide aux devoirs

M. Christiam explique que des bénévoles francophones enregistrés à l'Université francophone ont été contactés pour l'aide aux devoirs. Malheureusement les étudiants n'ont pas le temps de s'occuper du programme car ils sont en période d'examen.

Christiam indique également qu'il a contacté un organisme extérieur pour enseigner l'imagerie numérique pendant 30 minutes durant le temps d'école. L'en l'enseignement se fait en anglais.

Mme Adja dit que c'est une bonne idée qui peut être appliquée dans le temps des arts ou informatique. Mme Anta encourage le projet, mais déclare qu'il doit rentrer dans les objectifs d'apprentissage de l'enseignante. La personne chargée de la formation en imagerie numérique doit parler au directeur M. Guéladé et expliquer son expertise. Le projet sera ensuite amené aux enseignants qui décideront de l'accepter ou non.

4. DIVERS

La prochaine réunion aura lieu le 11 janvier, 2019 at 18:00.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h35. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ